**Bref compte-rendu de l'audience à la mairie de Saumur**

M. Goulet, entre deux rendez-vous, a tenu a recevoir rapidement la délégation composée de représentants syndicaux enseignants, d'une ATSEM, d'une représentante des parents d'élèves. 50 enseignants et parents d'élèves se sont rassemblés devant la mairie à cette occasion.

M. Goulet a longuement **défendu sa position relayée dans la presse locale le matin même de l'audience (voir PJ).** Il affirme avoir bien entendu le point de vue des parents et enseignants, mais être très à l'écoute également des **conditions de travail des employés municipaux**. Il veut envisager toutes les possibilités avant de donner son point de vue personnel que le conseil municipal souhaitera suivre ou non le 6 avril. L'organisation des temps péri-scolaires (garderies, mercredis...) semble très compliqué à mettre en place en cas de retour à 4 jours, d'après lui.

Nous lui avons répondu qu'il suffisait de reprendre les dispositions anciennes et que nous ne comprenions pas cette situation de blocage alors que les **indicateurs locaux et nationaux montraient clairement que la très grande majorité aspirait au retour à 4 jours de classe.** M. Goulet minore clairement les résultats du vote des conseils d'écoles et **accuse les enseignants d'avoir manipulé les votes !**

**L'ATSEM a exposé le point de vue majoritaire des ATSEM qui aspirent à retrouver leurs conditions de travail antérieures ,**que le bilan du PEDT semble ignorer : la mairie s'est engagée à les consulter très prochainement, sans aucune forme de pression, affirme t-elle.

La représentante des parents d'élèves a exposé l'avis**des parents qui déplorent la désorganisation actuelle des écoles publiques et la fatigue que cela occasionne** chez les enfants qui ne peuvent pas bénéficier du mercredi entier pour se consacrer à des activités choisies, contrairement aux élèves des écoles privées.

A court d'argument, **la mairie semble ne pouvoir opposer à la volonté manifeste des premiers concernés de retrouver le cadre national des 4 jours d'école, que les intérêts de sa propre organisation et de les opposer aux parents et enseignants**, tout en affirmant ne pas avoir d'avis tranché sur la question. La question des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants ne semblent pas retenir son attention, pas plus que celle de la mise en concurrence déloyale avec les écoles catholiques. **A l'évocation du contenu du nouveau Pedt, véritable ode à la semaine de 4,5 jours et des bienfaits des AEP, le maire a fini par avouer que, personnellement, il était pour les 4,5 jours, sans aucune explication objective.**

Pour le SNUDI FO 49, Morgane Moureaux